



Detention, séquestration et humiliation par simple injustice

Par **femme94**, le **26/01/2014** à **19:24**

[fluo]bonjour[/fluo]

je me suis rendu à leclerc pour faire mes courses, je passe à la caisse, pour régler la somme de 46 euros.

Comme j'avais en ma possession un bon d'achat de 3.45 euros, qui daté du 15 janvier 2014, suite à un retour d'article (textile), je le presente à la caissière qui en essayant de le valider, trouve qu'il était annulé.

Donc elle appelle la caisse centrale pour lui demander las raisons, la reponse et que je devais passer à l'acceuil pour que me le dise.

Je n'ai pas trouver utile d'aller jusqu'à l'acceuil et bloquer tous les clients qui attendaient de passer, donc je lui est dit de me rendre mon bon d'achat et que je regle la totalité de la somme en carte bancaire. Chose faite.

En sortant je me suis dirigée à la caisse centrale qui était sur mon chemin, et je leurs avais dit, : si une erreurs est faite par un des emplyers, ce n'est pas au client d'aller chercher la reponse la moindre des chose est de vous déplacer vous.

Elle me repond que non et que je dois aller à l'acceuil.

J'ai lui ai repondu que je n'ai pas envie de savoir pourquoi le bon de reduction est annulé, d'autant plus que j'avais des produit congelés.

Donc je sors du magasin, et voilà que je me suis faite interpellé par deux agents de sécurité, qui me barrent la route et me disent que je dois rentrer à leclerc pour m'expliquer.

Je lui ai demandé ce qu'ils me reprochaient, il n'a pas repondu, il m'a tiré par mon sac à main et m'a ordonné d'entrer à leclerc.

Je rentre furieuse je me dirige vers la caisse centrale, et demande à la dame de dire aux vigils de me laisser rentrer chez moi, car je n'ai vraiment pas envie de savoir pourquoi le bon d'achat en question est annulé.

D'autres agent de sécurité sont venu en renfort, et m'oblgent à les suivre à l'acceuil de

leclerc, à l'entrée principale de tous les clients.

Je me fais agresser verbalement par un des agents, car il me disait que je ne vais pas bouger d'ici et que je leur dois des explications.

Je leur demande; dites moi pourquoi vous me retenait, personne n'a pu me donner la raison, alors je demande de voir un responsable de leclerc.

Ne voyant personne me venir en aide, je décide de rentrer ds le magasin pour chercher un responsable, et l'agent m'a attrapé par le bras et m'a tiré très fort, je l'ai poussé, donc il me faisait du rentre dedans tout en tenant des propos injurieux en ma personne, que j'étais mal élevé et qu' »il va me montrer comment il va m'apprendre à parler.

A ce moment un jeune homme est apparu, et s'est présenté comme responsable.

Je lui fais part des faits et je lui demande les raisons pour lesquelles la sécurité du magasin m'empêche de rentrer chez moi.

Il me dit que lui-même ne le sait pas, et là une caissière arrive et me dit que l'article que j'ai rendu était taché, et que la personne qui l'a réceptionné cou le 15 janvier ne la pas vu, car j'ai caché la tache par le ticket (ticket en passier autocollant, qu'on peut détacher et remettre autant de fois)

Je lui ai répondu, quelle sont les preuves de ses dires, et qui ne dit que j'ai retourné l'article parce que je l'ai trouvé taché !!!

Elle n'a rien trouvé à dire, et j'ai rajouté, que l'article en question est en leur possession ainsi que sa valeur, puisque le bon d'achat que je possède a été annulé.

Donc je repose encore une fois ma question, pour quoi vous me retenait ???

Aucune réponse, sauf que l'agent de sécurité était toujours là a me surveiller.

Donc je décide d'appeler la police, ils m'ont répondu, qu'ils sont accourant et qu'ils sont sur la route.

5 policiers arrivent armés, vers moi, donc je leur ai demandé de me mettre à l'abri des regards car il y avait une foule qui était là a regardé.

Chose faite, je leur donne ma version des faits tout en insistant que jusqu'à maintenant personne ne m'a donné la raison de mon interpellation par les vigils.

Deux sont partis voir les caméras et entendre les vigiles et la responsable de la caisse qui a fait appel à eux.

Quand ils sont revenus, les policiers m'ont dit que les vigiles n'ont fait que leur travail, et que dans les caméras, on me voit donner un coup aux vigiles et qu'ils comptent porter plainte contre moi.

Je leur ai dit que ce n'est pas vrai, je l'ai poussé car il m'a tiré par le bras et il m'a insulté, et quand il m'a fait du rentre dedans, j'ai fait le geste de donner un coup entre les jambes mais je l'ai pas atteint.

En bref, la police est venue et a pris la défense des vigiles et m'ont dit que je pourrais être une femme raisonnable, que je dois aller rentrer chez moi et me reposer.

Je leur ai fait part de mon intention de déposer plainte contre les vigiles et la personne qui les a appelé.

Ils m'ont répondu que ma plainte ne sera pas recevable, car les vigiles n'ont fait que leur travail, et qu'il n'y a rien contre leclerc.

Donc j'étais en fin libre de rentrer chez moi après une heure et quarante cinq minutes de détention devant la porte centrale du magasin Leclerc, devant des centaines de clients qui assistaient à la scène.

Je me suis dirigée ensuite au commissariat de police, la personne qui est venue me voir au comptoir, m'a demandé d'abréger, donc j'ai fait ce que j'ai pu en énonçant les faits et en insistant sur le fait que je sois retenue sans explications par les vigiles.

La réponse était simple, je ne prends pas votre plainte ni une main courante, car il n'y a pas eu d'agression physique visible. Et m'a dit la seule chose que je peux faire est de me plaindre au pres du directeur de leclerc.

Le lendemain matin , je me suis dirigé vers un commissariat , j'ai eu a m^me reponse , ceci ne fait pas partie d'un delit pénal, et il ne ne prendront pas de plainte contre leclerc, car les vigils n'ont fait que leurs travail, et le prejudice moral et personnel n'est pas pris en compte..
Donc je decide d'aller demander un RDV avec le directeur de Leclerc pour qu'il me donne les raisons de mon interpellation et qu'elle était la procedure qui à pousser la caissire principale à faire intervenir les vigils.
Il a fait part de son refus catégorisque de me donner un rdv et de me recevoir.
aider moi s'il vous plait, comme faire dans cette affaire

Par moisse, le 26/01/2014 à 19:52

C'est cela l'histoire de l'avoir annulé que j'ai lu quelque part.
Puisque le commissariat refuse (à tort) de prendre en compte votre dépôt de plainte, vous pouvez saisir directement le procureur de la république en lui exposant les faits.
Mais de grâce, faites simple. Par exemple précisez que le magasin disposerait d'un enregistrement numérique, sans évoquer les coups de pied mal placés ou mal aboutis.